



# FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DELIVRANT UN DIPLOME D'ETAT INFIRMIER N° RNCP : 8940

Mise à jour  
25/05/2022

## NOMBRE DE PLACES

Promotion de 80 étudiants par année de formation

## PERIODE D'INSCRIPTION ET RENTREE

Rentrée le 1<sup>er</sup> lundi de septembre : 05/09/2022

### Inscriptions :

Pour les candidats titulaires du Baccalauréat Via la Plateforme Parcoursup du 20/01/2022 au 29/03/2022 :  
<https://parcoursup.fr/>

Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue du 20/01/2022 au 25/02/2022 :  
<https://www.ch-narbonne.fr/ifs-i-fas-2/>

Pour les médecins étrangers maieuticiens sélection sur dossier

## DUREE

- 3 Ans (total : 5100 heures)
- 2100 heures de théorie
- 2100 heures de pratique
- 900 heures de travail personnel

## PRE REQUIS

Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Etre titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce Diplôme  
L'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard :

- Le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

## SELECTION

- Deux voies d'accès sont mises en œuvre par les IFSI regroupés selon leur conventionnement universitaire :
  - 1) Pour les candidats néo bacheliers, étudiants ou bacheliers en reconversion : une admission sur dossier via la plateforme Parcoursup
  - 2) Pour les candidats en formation professionnelle continue (personnes « justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de sécurité sociale ») : une admission sur épreuves (entretien et écrit).

## MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES

- Evaluation des compétences en milieu professionnel
- Analyses de situations
- Attestation de Formation aux Gestes d'Urgence de niveau 2
- Evaluations écrites de connaissances...

Les Crédits de Formation (ECTS) sont attribués par une Commission d'Attribution des Crédits (CAC) en clôture de chaque semestre

## VALIDATION DU DIPLOME (niveau 6)

- La formation est validée par l'acquisition des dix compétences, évaluées par des épreuves certificatives relatives aux unités d'enseignement (UE), et l'acquisition de compétences en stage.

## PERSPECTIVES APRES LE DIPLOME

- Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles. Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, domicile, santé publique, médecine scolaire, médecine au travail, humanitaire, etc...

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, merci de prendre contact avec notre Référent handicap afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

Référents Handicap : Marie-Laure COSTESE (titulaire)  
Martine PIQUE (suppléante)

## OBJECTIFS

A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

- De protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social ;
- De concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions ;
- De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes ;
- De contribuer à la mise en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs ;
- De participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.

## 10 COMPETENCES

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation relationnelles

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession,

## LES STAGES

L'étudiant réalise, au cours des trois années de formation, 60 semaines de stages cliniques indemnisés, selon la typologie suivante :

- Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées dans les établissements de santé publics ou privés en médecine, chirurgie, obstétrique ;
- Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou pour des pathologies psychiatriques ;
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement, d'une surveillance médicale ou d'un hébergement de longue durée ;
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Le parcours clinique de l'étudiant est réparti comme suit : 1ère année : 15 semaines de stage - 2ème année : 20 semaines de stage - 3ème année : 25 semaines de stage

## NOS INTERVENANTS

- Médecins
- Aides-soignants
- Kinésithérapeutes
- Psychologues
- Diététiciens
- Pharmaciens
- Professeurs universitaires
- Qualitiens.....

## MOYENS MIS A VOTRE DISPOSITION

- Salles de travaux pratiques
- Salle de simulation
- CDI

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Cours magistraux (en présentiel ou à distance)
- ✓ Travaux pratiques
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Travaux personnels guidés
- ✓ Unités d'enseignement thématiques et unités d'intégration portant sur l'étude de situations de soins
- ✓ Etudes de situations dans l'apprentissage
- ✓ Travaux de groupe et de séances d'apprentissage pratiques et gestuels
- ✓ Simulation en santé
- ✓ Auto-évaluation par le biais de quiz d'intégration des connaissances.

## PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

- Spécialisation : infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, et infirmier puériculteur.
- Encadrement : Cadre de santé dans un service de soins ou Formateur en institut de formation.
- Infirmier en pratique avancée.
- Ou poursuite d'études universitaire à la suite de l'obtention du grade licence.

## EQUIVALENCE

En cas d'interruption de la 1ère année de formation et validation de 48 ECTS : possibilité, sous certaines conditions, d'obtention du diplôme d'état d'Aide-soignant.



**FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
DELIVRANT UN DIPLÔME D'ETAT INFIRMIER  
N° RNCP : 8940**

**Mise à jour  
25/05/2022**

<b>Taux d'obtention du diplôme d'Etat 2020-2021</b>			<b>Taux d'insertion 2020-2021</b>			<b>Taux de satisfaction 2020-2021</b>		
Session Juillet 2020 : 100 % Session Juillet 2021 : 100 % (53/effectif présenté au DE)			En 2020 : 87,93 % En 2021 : 91,07 % (53/effectif présenté au DE)			4 sur 5 : satisfaisant		
<b>Lien référentiel et Arrêté de formation</b> Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier et donne lieu à la délivrance du grade Licence dans système Licence Master Doctorat (LMD) <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/</a>			<b>Contact informations :</b> Tél. : 04.68.42.66.11. Email : <a href="mailto:ifsi@ch-narbonne.fr">ifsi@ch-narbonne.fr</a> Site Internet : <a href="http://www.ch-narbonne.fr">www.ch-narbonne.fr</a>			<b>Référents Laïcité :</b> Muriel DODERO Aurélie LAHAYE <b>Référents Handicap :</b> Marie-Laure COSTESEC Martine PIQUE		
<b>Notre Valeur Ajoutée</b>								
Un accompagnement individualisé à la réussite des Etudiants								
<b>Tarifs</b> Droits d'inscription/an : 170,00 € (tarif 2021/2022) Cotisation Vie Etudiante et de Campus (CVEC)/an : 92,00 € (tarif 2021/2022) Coût pédagogique/an : 8 347 € (tarif 2021/2022). Sont concernés les étudiants pris en charge par un employeur directement ou par un OPCO (Opérateur de Compétences) <b>Financement de la Formation</b> Des possibilités de prise en charge financière existent selon la situation de chacun : Conseil Régional : <a href="https://www.laregion.fr">https://www.laregion.fr</a> OPCO, Pôle Emploi...								